



Lycée Dick UKeiwë - DCG
Procédure pour l'intégration en
PARCOURS SPECIAL BUT
(rentrée 2026)



Rappel : les étudiants titulaires du BUT GEA (parcours GC2F, Gestion comptable fiscale et financière) sont dispensés des épreuves suivantes ¹ :

- UE1. Fondamentaux du droit
- UE4. Droit fiscal
- UE5. Economie contemporaine
- UE6. Finance d'entreprise
- UE7. Management
- UE8. Système d'information et de gestion
- UE9. Comptabilité
- UE12. Anglais des affaires
- UE13. Communication professionnelle (rapport de stage et soutenance)

Cela signifie que, pour obtenir le DCG, il faut atteindre une moyenne de 10 sur les autres matières sans note inférieure à 6,00 soit :

- UE2. Droit des sociétés
- UE3. Droit social
- UE10. Comptabilité approfondie
- UE11. Contrôle de gestion

Or l'expérience a montré que cet objectif est difficile à atteindre sans notes au dessus de la moyenne sur les épreuves dispensées.

De plus, le niveau d'exigence du DCG est très différent et nettement supérieur à celui du BUT (méthodologie, connaissances, qualité de la rédaction, examen écrit en anglais...). Les étudiants titulaires d'un BUT peuvent éprouver des difficultés à s'adapter rapidement aux attentes du DCG.

Le calendrier scolaire de la Nouvelle-Calédonie permet de faciliter l'intégration et la réussite de ces étudiants grâce à une période de transition et des engagements sur les années suivantes.

L'organisation de l'année 2026 sera donc la suivante :

Période de transition : janvier à juin 2026

- s'inscrire au minimum aux épreuves de comptabilité (UE9), comptabilité approfondie (UE10) et contrôle de gestion (UE11) pour les passer en mai 2026.
+ inscription à l'épreuve de communication professionnelle (UE13) conseillée.
(Attention les inscriptions sont à faire en janvier 2026 par internet)
- réaliser le rapport de stage pour janvier 2026, si inscription à l'UE13.
- assister à certains cours entre la rentrée de février 2026 et les examens de mai 2026 selon un emploi du temps spécifique :
 - UE10. Comptabilité approfondie (DCG2, 6h/semaine)
 - UE9. Comptabilité, période de révision (DCG1-bis, 2h/semaine)
 - UE11. Contrôle de gestion (DCG3, 6,5h/semaine)

¹ (Voir BO du ministère de l'Enseignement supérieur n°24 du 11 juin 2020)

+ si inscription à l'épreuve de communication professionnelle (UE13), participer à la préparation à la soutenance du rapport de stage :

- UE13 Communication professionnelle (DCG3, 1h/semaine).
- Modules méthodologiques (DCG3, 1,5h/semaine).

- réaliser les devoirs surveillés hebdomadaires en :
 - Comptabilité approfondie
 - Comptabilité
 - Contrôle de gestion

Entre juin 2026 et juin 2027 :

- suivre tous les cours du PARCOURS SPECIAL BUT :
 - UE2. Droit des sociétés (DCG2, 5h/semaine)
 - UE3. Droit social (DCG3, 5h/semaine)
- + si rattrapage nécessaire :
 - UE10. Comptabilité approfondie (DCG2, 6h/semaine)
 - UE11. Contrôle de gestion (6,5h/semaine)
 - UE13. Communication professionnelle (DCG3, 1h/semaine)
 - Modules méthodologiques (DCG3, 1,5h/semaine).
- **s'inscrire en janvier 2027 aux épreuves de droit des sociétés (UE2), droit social (UE3), comptabilité approfondie (UE10 – si rattrapage), contrôle de gestion (UE11 – si rattrapage) et communication professionnelle (UE13 – si rattrapage) pour les passer en mai-juin 2027**

Le conseil de classe pourra refuser la poursuite d'étude en DCG en cas d'absentéisme ou de résultats insuffisants.

Pour déposer un dossier de candidature :

- télécharger le dossier de candidature spécifique disponible sur le site du lycée du Dick Ukeiwë (rubrique DCG)
- compléter le dossier avec tous les bulletins de BUT et les notes du Bac
- faire compléter l'avis du Responsable de la formation à l'IUT
- joindre une lettre de motivation et un CV
- déposer le dossier complet directement au lycée Dick Ukeiwë avant le 14 novembre 2025
- transmettre dès que possible les notes finales obtenues au BUT

Un bon niveau dans **toutes les matières** et tout particulièrement en comptabilité financière est indispensable pour réussir cette poursuite d'étude

La réponse à la candidature sera transmise par mail dans les jours suivants les résultats du BUT

Pour tout renseignement complémentaire ou difficulté pour l'application de ces conditions, contacter :

- la directrice déléguée aux formations professionnelles : Mme IMBERT - cdt1.9830557n@ac-noumea.nc
- un des enseignants coordonnateurs : Mr ROBERT - pascal.robert@ac-noumea.nc; Mme BELLAGI - sandra.bellagi@ac-noumea.nc